



*Une autre approche de l'espace rural*

*Valoriser l'existant*

L'an deux mille vingt-deux, le deux décembre, à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GALEYRAND, Maire de Champagnac.

**Sont présents** : GALEYRAND Jean-Pierre, ERNOUF Anne-Marie, FOURNIER Philippe, BORNET Patrick,

Est excusée : Madame MAZEIRAT Maryse

Le nombre de membres en exercice étant de quinze et la majorité de ses membres n'étant pas présents, le quorum n'est pas atteint.

Monsieur le Maire déclare la séance reportée à une date ultérieure.

Fin de séance à 20h30